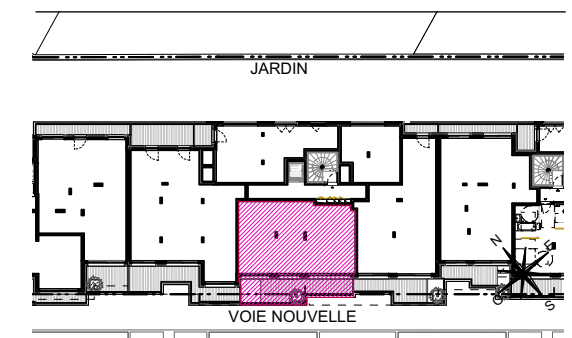
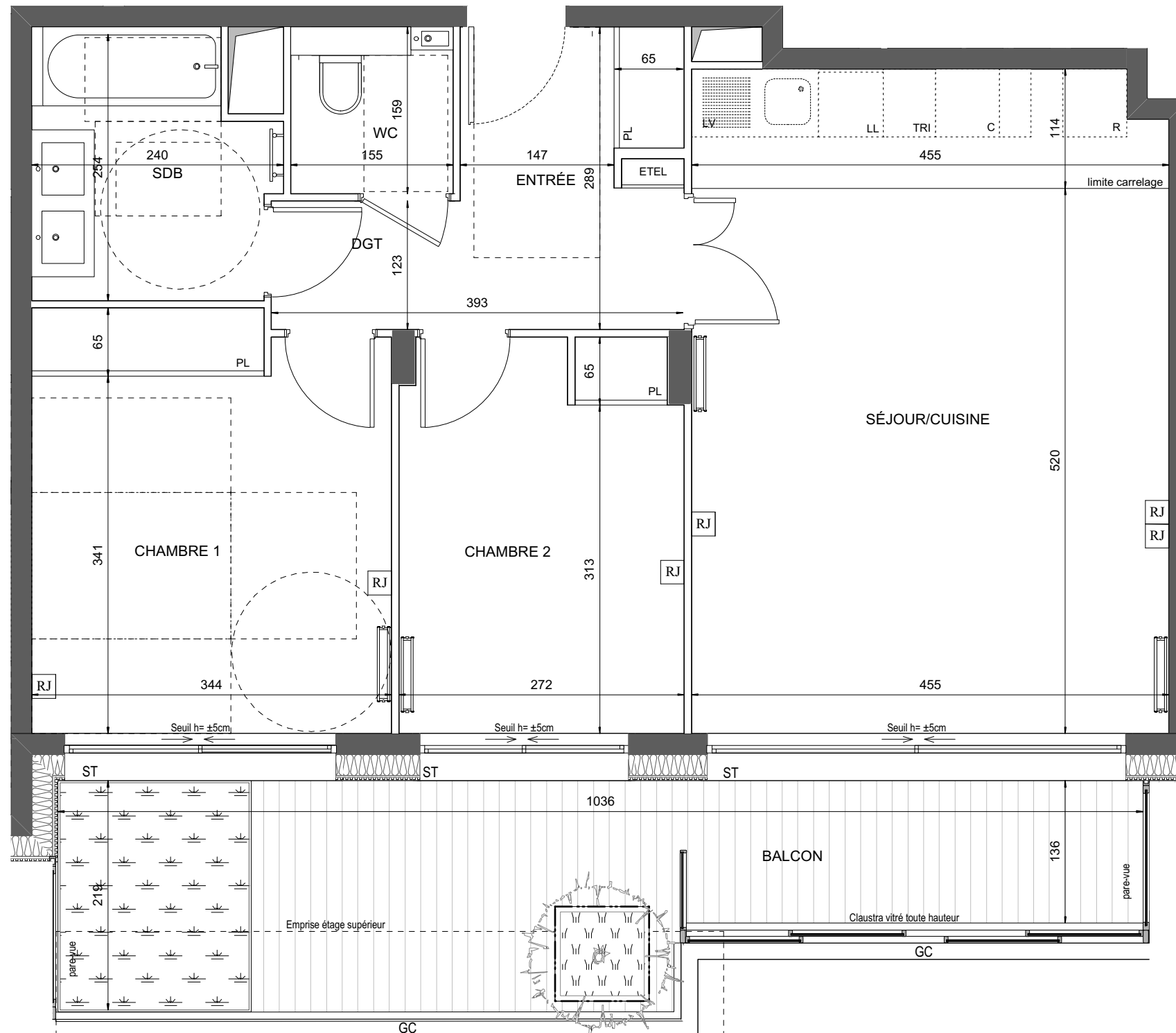


# ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

## CHAPITRE II THÉODORE DECK

N° B23



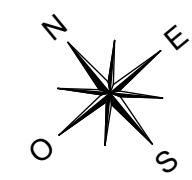
HALL B

APPARTEMENT DE 3 PIECES  
n° B23 au 2ème étage

ENTRÉE	6,09 m <sup>2</sup>
SÉJOUR / CUISINE	28,68 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,58 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,08 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,55 m <sup>2</sup>
WC	2,46 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	2,21 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>68,65 m<sup>2</sup></b>
BALCON	17,67 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>86,32 m<sup>2</sup></b>

### LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
PL	Placard	Retombée de poutre
Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		treille métallique en façade Ht = ±40cm
Bac planté (roseraie)		



Indice 0 OCTOBRE 2019

Echelle : 0 50 100 200cm



Hamonic+Masson & Associés

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.